



L'ACAMPADO

FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X
PRIEURÉ SAINT FERRÉOL

n°46 - nouvelle série Participation libre - Prix de revient : 1,50€

« Soyez toujours prêts à témoigner de l'Espérance qui est en vous » (1 Pet. 3, 15)



EDITORIAL DU PRIEUR

Il est devenu une habitude, pour défendre une bonne cause, par exemple la vie de l'enfant à naître, de revendiquer un « droit » plus abstrait et plus général, par exemple ici le « droit à la vie ». Une ambiguïté profonde naît alors, avec la possibilité de confondre la défense d'un droit véritable, ici la vie d'un être humain innocent qui vient d'être conçu, et un « droit » général à la vie qu'aurait n'importe quel être humain, en raison de sa liberté à le revendiquer. D'un côté il y a un droit réel, objet de la justice, et strictement exigible, celui de l'enfant qui va bientôt venir au monde, et dont la protection incombe en vertu d'une loi fondée sur la nature à ceux qui l'ont conçu justement parce qu'ils l'ont conçu, surtout à la mère, à qui il appartient par la nature de l'« entourer », de le « porter », et de le « mettre au monde ». Et d'autre part il y a une abstraction, le « droit à la vie », qui accorde à l'enfant à naître un « droit » qui serait le même que celui de tout autre homme, innocent ou coupable, enfant ou adulte, en paix ou en guerre avec d'autres, droit qui serait une faculté morale d'exiger, fondée sur la liberté humaine, et qui entrerait en concurrence avec tous les autres « droits » de la personne humaine.

La juste conception du droit n'est pas une simple « possibilité d'exiger ». Depuis la plus haute antiquité, et tant qu'une conception nouvelle, issue des philosophes modernes (Hobbes, Locke...) n'était pas apparue, le « droit » était toujours considéré comme ce qui revient à quelqu'un comme un « dû » strict, ce qui suppose une adéquation objective, réelle, soit en raison de la nature même de ce qui est dû: (par exemple je dois rendre ce qui m'a été prêté, et non pas

DROITS ET DEVOIRS

autre chose), soit en raison d'une convention (un contrat ou une loi). Par exemple, le droit de propriété existe pour celui qui a légitimement acquis ou reçu en héritage une maison. En revanche, un « droit de propriété » qui serait une égale possibilité pour tout homme de réclamer une maison, n'est pas un droit, et est surtout une chimère!

Droits véritables et devoirs vont donc toujours ensemble, mais non pas selon une sorte de balance entre ce qu'on donne et ce qu'on reçoit, mais selon une règle objective: le « droit » ou le « devoir » c'est ce qui est conforme à une règle (une règle c'est ce qui détermine ce qui est « droit », ce qui donne la « rectitude »: les mots on ici tout leur sens!). Le mot latin « jus » signifie le droit, objet de la « justice », et « justitiae », la justice, est la vertu de celui qui à le devoir de rendre à un autre son « du ». Le devoir à donc bien un droit pour objet, et le droit ne peut être rendu

que par quelqu'un qui en a le devoir, tout cela selon une loi et non selon la seule faveur du bénéficiaire.

Les hommes sont tous enclins à revendiquer leurs « droits », vrais ou faux, mais ils ne sont pas tous enclins à agir selon la justice, c'est à dire à rendre les droits qu'ils ont pour devoirs. Or, réfléchissons: par qui le droit est-il rendu? Par celui qui « a le droit », ou par celui qui a le « devoir »?

Le Christ, en prononçant les béatitudes, a donné une voie difficile mais réaliste: Bienheureux les pauvres, les doux, ceux qui pleurent: ceux qui renoncent à leurs « droits », les faux et même quelquefois les vrais. Bienheureux les justes et les miséricordieux: ils obtiendront infiniment plus que leurs droits...■



« Le droit à la vie de l'enfant à naître ... »



NOUVELLES DU PRÉAU PAR M. L'ABBÉ CHRISTOPHE CALLIER



Comme le manifestait le P. Timon-David dans le dernier numéro de l'*Acampado*, l'éducation du cœur est importante. Mais, que vise-t-elle ? En résumé, un cœur sensible et fort à la fois.

Un cœur sensible

Le cœur correspond à une conjonction de différentes passions sensibles qui nous portent vers tel ou tel bien sensible : un gâteau, une bonne partie de jeu, une belle promenade, un ami... Parmi ces passions, celle de l'amour est fondamentale. Lorsqu'un être aime une chose ou une personne sensiblement, il se produit en lui comme une empreinte de ce qu'il aime : il est comme « habité » par ce qu'il aime. Si les « amoureux » sont réputés pour être distraits, c'est précisément parce qu'ils portent en eux la personne qu'ils aiment. « Aimer » a pour conséquence qu'on est modifié par ce que l'on aime, cela nous change déjà un peu en l'autre.

Qu'est-ce qu'avoir du cœur, sinon avoir cette disposition à recevoir l'autre comme quelqu'un d'aimé ? Ceci constitue une richesse. En effet, aimer des réalités ou des êtres qui nous élèvent nous attire vers le haut. Aimer nous rend capable de miséricorde, de compassion, qui sont à la source de dévouements inépuisables. [N'oublions pas le rôle irremplaçable qu'ont ici à jouer les œuvres de miséricorde spirituelle et corporelle.]

Le risque de s'enfermer dans ses impressions

Les pédagogues observent différentes étapes au cours desquelles l'enfant a tendance à se renfermer sur lui-même dans un égoïsme mortifère (par exemple après 3 ans, l'adolescence...). Il y a aussi le risque de vivre dans l'impression créée par l'amour, d'entretenir une sorte de vague à l'âme. C'est particulièrement le cas pour les tempéraments les plus affectueux. Le romantisme est caractéristique de cette tendance. Une éducation saine combattra ces

dispositions en incitant l'enfant à exercer à un dévouement désintéressé pour l'aider à sortir de lui-même et à ne pas s'enfermer dans les consolations sensibles.

A cause de l'influence insidieuse du protestantisme sur le monde moderne, cet aspect a pris une importance critique dans l'affection vis-à-vis des enfants : « *Si nous nous souvenons que le Protestantisme réduit la foi et la grâce à un sentiment de consolation, il ne sera pas difficile de comprendre qu'à ce niveau particulier, l'affection [qui suppose la volonté du bien du prochain] est remplacée à son tour par la consolation. En fait, plutôt que de donner de l'affection qui entraîne l'âme des enfants à la vertu, les*



parents donnent des consolations sentimentales, ce qui est d'autant plus dangereux qu'ils pensent, dans leur sincérité, qu'ils donnent quelque chose de bien. En fait, ils gâtent l'âme de leurs enfants parce qu'ils provoquent en eux un besoin intarissable. Les consolations sont au niveau des sentiments ; de nos jours, nous devons sentir que nous sommes aimés. Mais, rien n'est aussi changeant et éphémère que les sentiments ; aussi, avons-nous toujours besoin d'une manifestation extérieure d'amour, de témoignages de considération. En ce cas, nous sommes près de tomber dans la sensualité et loin d'enseigner le vrai amour. » (Abbé Y. Le Roux, *Le retour d'Attila, Angelus*, Juillet 2006, p. 9) L'enfant doit percevoir sensiblement que c'est en vue de son progrès personnel que nous l'aimons. Les encouragements et les signes de vraie affection ont là un rôle irremplaçable à jouer.

Un cœur fort

Cette capacité à s'ouvrir à un bien extérieur peut aussi constituer

une vulnérabilité. En effet, si on n'y prend pas garde, tout bien extérieur peut nous modifier intérieurement : nous devenons alors influençables, instables au gré des circonstances, voire tirés vers le bas.

Par l'éducation qu'il reçoit, l'enfant doit devenir capable d'aimer sensiblement ce qu'il choisit par un choix volontaire. Saint Thomas insiste sur le fait que le chrétien vise à imprégner toute sa vie sensible de la raison. Marcel Clément précise : « *Avant de laisser ce sentiment naître, qu'il y ait jugement* ». L'enfant doit apprendre à examiner raisonnablement si le bien qui se présente à lui vaut la peine d'être aimé et à ne pas lui ouvrir automatiquement son cœur. Voilà la fameuse garde du cœur. L'enfant apprend à faire entrer dans son cœur ce qui est noble, estimable et à laisser le reste à la porte ! Voilà la vraie liberté du cœur qui fait échapper à l'esclavage des passions. Gaston est pris de passion pour le héros du livre qui l'absorbe. Qu'à l'invitation de ses parents, il s'interroge sur la raison d'une telle affection. Est-ce que c'est pour des qualités profondes de dévouement, de vrai courage ou bien pour de pures apparences (il est beau et musclé, astucieux, indépendant de toute autorité) ? Sous ce rapport, beaucoup de romans contemporains pour enfants constituent de vrais poisons pour la sensibilité (par exemple, de nombreux titres de la collection moderne de la bibliothèque verte). Amélie s'attache à une camarade de classe : qu'elle se demande ce qu'elle admire en elle.

Cette garde du cœur nécessite en amont la garde des yeux. Apprendre à l'enfant à mortifier son regard est la meilleure mesure préventive pour qu'il ne commence pas à se laisser transformer par ce qui se présente à lui. Il n'y a pas que les choses qui incitent à des fautes contre les 6ème et 9ème commandements qu'il faut savoir éviter du regard. Les médias modernes ou des magazines qui pourraient paraître inoffensifs laissent des séquelles bien regrettables en « matérialisant » l'esprit de

l'enfant.

Cet aspect est capital aujourd'hui. Regardez la jeunesse contemporaine et même bien souvent notre contemporain tout court : il juge et vit selon ses seules émotions. Un homme digne de ce nom et encore plus un chrétien a pour vocation de dominer ses impressions : l'influence nocive des passions ne doit pas faire perdre le cap à sa pensée et à sa volonté.

Comment aider à ce développement d'un cœur fort et sensible ?

Pour être aimé avec force, l'amour du bien doit pouvoir trouver sa sève dans une connaissance toujours en progrès de ce sur quoi il porte. L'environnement de l'enfant, les discussions avec lui doivent lui permettre de mieux connaître les vrais biens. Il doit apprendre à estimer avec justesse les biens qui l'entourent. Vivre dans un monde de biens fictifs,

virtuels, de biens purement apparents, entretenir à la maison le souci prédominant des biens matériels sont de redoutables obstacles à cette estime. L'enfant doit apprendre de ses parents à poser un regard vrai sur le monde qui l'entoure. On lui démontrera l'illusion de ce qui brille, de ce qui « tape à l'œil » qui pourrait si facilement fasciner son regard. La qualité de son regard conditionnera celle de son amour ■

REMERCIEMENTS

M. l'abbé Ramé a été très touché par son cadeau, car c'est, pour lui, un rappel de son attachement à la Provence. La Crèche est admirée par tout le monde et est installée en bonne place dans la salle à manger du prieuré de Nantes. M. l'abbé Ramé

assure aux donateurs une prière quotidienne ■

LOTO

Est-ce le temps gris et froid qui a découragé les participants? La date était-elle trop proche des fêtes? Faut-il y voir un grave désintérêt pour l'école de la part des paroissiens et surtout des parents d'élèves? Les organisateurs se perdent en conjecture mais le constat est là : 25% de participation en moins d'où une recette en baisse de 1000€ par rapport à 2009 (-45% !)

Les bénévoles et surtout l'économe constatent avec tristesse que les familles sont de plus en plus nombreuses à solliciter une aide pour financer la scolarité de leurs enfants, mais en parallèle les actes de générosité et les participations actives se font de plus en plus rares ... G.P.

NOUS AVONS LU POUR VOUS ... PAR CHRISTIANE DOSSISARD

AMOUR et SILENCE

« *La prière est un avant goût du ciel* » (J. M. Vianney)

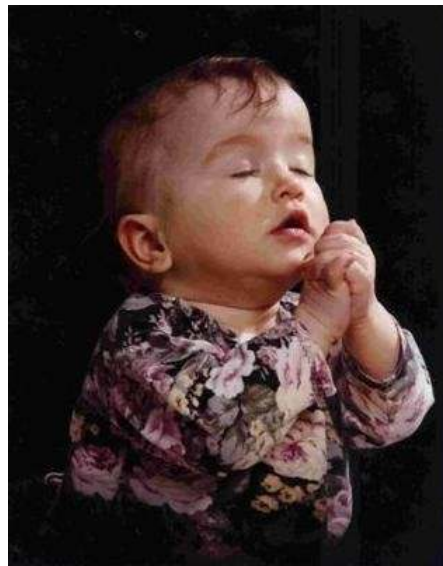
IL faut prier et ne jamais se lasser, nous dit St Luc. Certes, mais d'abord, savons-nous vraiment prier? Avons-nous les dispositions intérieures pour prier, enfin, comprenons-nous la nécessité impérieuse de nous adresser à Dieu que nous prétendons « aimer de tout notre cœur, de toute notre âme, de toutes nos forces ».

Nombreux sont les saints qui ont avancé une définition de la prière.. Ainsi, St Grégoire de Nyssan : *l'oraison est un entretien et conversation de l'âme avec DIEU* :

Saint Chrysostome : *l'oraison est un devis avec la divine Majesté*. St Augustin, St Damascene : *une montée ou enlèvement de l'esprit en Dieu*. Ou encore St François de Sales qui définit une *théologie spéculative* qui tend à la connaissance de Dieu et la *mystique* qui tend à l'amour de Dieu. Considérations sans aucun doute justes mais qui peuvent

apparaître un peu obscures voire déconcertantes auprès d'un grand nombre de fidèles.

Si nous voulons acquérir une



méthode d'oraison susceptible de produire rapidement ses fruits, découvrons ou redécouvrons le « petit » livre écrit par un chartreux dont l'identité nous est tue, « Amour et Silence ». Là nous puiserons toute la richesse, la simplicité et la clarté issues même du plan divin, pour parfaire voire réorienter notre vie intérieure vers son but essentiel : **notre union à Dieu**. Sachons-nous rappeler

l'Enfant-Dieu dans sa crèche, les raisons de son Incarnation. Il est la Voie, la Vérité, la Vie. A nous de mettre nos pas derrière les siens. En effet, « il n'y qu'une seule porte par laquelle on puisse entrer dans le Royaume spirituel. Sans moi, vous ne pouvez rien faire. »

C'est bien sûr toujours méditer sur notre néant, notre incapacité à entreprendre quoi que soit avec succès, nous entendons, selon la volonté du Bon Dieu. Nous sommes de piètres cyclistes qui essayons de monter les côtes et faisons du sur place parce que nous n'avons pas pris le temps d'apprendre **humblement** à pédaler, à consulter le manuel du bon petit cycliste. Pourtant, nous avons à notre disposition ce grand et bon manuel qui ne prend jamais une ride de désuétude, sans doute a-t-il même une place de choix dans notre bibliothèque (mais prenons-nous le temps de l'ouvrir?), c'est l'Évangile. Là, nous sommes assurés que soutenus et nourris par la Foi, l'Espérance et la Charité, nous bénéficions d'une impulsion dans un premier temps, puis de ce grand élan qui

nous propulsera dans les profondeurs du règne intérieur, dans cet « intime commerce d'amitié où l'âme s'entretient seule à seule avec Dieu et ne se lasse pas d'exprimer son amour à Celui dont elle sait qu'elle est aimée » (Ste Thérèse).

Cette fusion, cette intimité stupéfiante avec les trois Personnes divines, correspond à l'entrée de notre âme dans le Royaume de Dieu dont nous sommes héritiers. Elle est et doit être le résultat du travail patient et

laborieux de notre purification intérieure pour créer ce Silence ou mieux ce vide du cœur, détaché du créé et de nous-mêmes. Nul doute que **les Trois vertus théologales** sont un puissant levier tant pour faire fi aux dessèchements qu'aux découragements (la Foi –et non le sentiment- n'est-elle pas le commencement, le progrès et la consommation de la perfection ? Dom Marmion) pour nous livrer « les yeux fermés à la conduite de la Sagesse, de la Toute-Puissance et de l'Amour c'est à dire à

Dieu... »(D. Marmion)

Contemplant encore la Bienheureuse Vierge Marie dans la crèche qui a su à la perfection accueillir le Sauveur en l'adorant et vivant de sa vie, n'est-elle pas devenue un trône de la Sagesse ? « Demeurez-en Moi et moi en vous..., vous ne pouvez porter de fruit si vous ne demeurez unis à Moi... ; celui qui demeure en moi porte beaucoup de fruit, parce que sans moi vous ne pouvez rien faire... »(XV, 4-5)

■

FIGURES SACERDOTALES... par M. l'abbé Étienne Beauvais

Jean-Joseph ALLEMAND (1772-1836) : un prêtre au cœur d'enfant(II)

Fuyant donc la colère de son père et la persécution religieuse révolutionnaire à l'âge de dix-huit ans, Jean-Joseph passe d'un refuge à l'autre : tantôt chez sa nourrice à Allauch ou sa marraine à Marseille, tantôt chez quelques prêtres restés fidèles ou, le plus souvent, chez les parents de l'un d'eux, l'abbé Reimonet. Cette vie d'exilé et de proscrit va durer douze années

...Après la Constitution civile du clergé, c'est la vente des biens de l'Eglise. En juillet 1791 le séminaire des Pères du Bon

mieux vaut pour lui dans tous ses aller et venues n'être pas reconnu comme un « calotin ». En juin de la même année le serment constitutionnel est rendu obligatoire pour tous les prêtres ; puis le 24 juillet tous ceux qui ont refusé de le prêter sont déportés : un bateau est affrété qui les mènent en Italie. Ainsi, pendant onze mois, il ne restera dans tout Marseille qu'un seul prêtre fidèle, d'ailleurs oublié par l'administration et ses confrères, le vieux père chartreux Dom Joseph Martinet que le jeune séminariste va aider jusqu'au retour clandestin de son aîné et conseiller spirituel, l'abbé Reimonet (3 juillet 1793).

L'accalmie occasionnée par le départ des prêtres contre lesquels les révolutionnaires ne peuvent plus se déchaîner est cependant précaire : bientôt, les accusateurs et les bourreaux de la veille ainsi que les prêtres jureurs eux-mêmes vont connaître l'échafaud... La Terreur arrive sur Marseille avec les troupes du général Courteaux. L'abbé Reimonet a profité de l'accalmie pour revenir et Jean-

Joseph se précipite auprès de lui : il brûle du zèle de servir, d'agir pour la cause de Dieu... Il devient dès lors son assistant, avec quelques autres, dans son travail immense et périlleux d'apostolat : il est catéchiste auprès des enfants, quêteur en ville et à la campagne pour la subsistance du groupe de religieuses et de prêtres qui se cachent chez les parents Reimonet ; visiteur des prisons (notamment auprès des prêtres jureurs qui ont abjuré leurs erreurs), il fait prier et chanter les assemblées clandestines de catholiques en ville ou dans les grottes du Rove... Dans toutes ses courses il doit dissimuler au mieux



Don Joseph Martinet célébrant clandestinement la messe (toile anonyme vers 1793-1795, musée des Chartreux, Marseille)

Pasteur est vendu ; au mois d'août c'est l'Oeuvre de Jeunesse de La Bourgade tant aimée de Jean-Joseph Allemand. Les prêtres non assermentés se dispersent en ville et s'y cachent. Notre jeune séminariste n'en abandonne pas pour autant son désir d'être prêtre. Sa piété est telle qu'on lui accorde même la soutane qu'il reçoit en cachette en mars 1792. Il n'aura guère l'occasion de la porter et



L'église des Chartreux au XVIIIème siècle cet air mystique qui lui est naturel et qui risque d'attirer l'attention

sur lui ; aussi doit-il se « déguiser en freluquet » selon son expression.

La chute de Robespierre (juillet 1794) marque un nouveau tournant mais la détente sera longue à venir à Marseille. Le 21 février 1795 la liberté de culte est proclamée ; cependant aucune cérémonie extérieure n'est autorisée et les prêtres de retour d'Italie doivent encore être particulièrement prudents d'autant qu'ils se heurtent au clergé assermenté en place... En mai suivant éclate la « Terreur blanche » menée par les « Compagnons du Soleil » aux cris de « Sus aux Jacobins »... : de nouveaux massacres commencent qui n'épargnent pas quelques prêtres « émigrés ». Enfin, après une légère accalmie, l'instauration du Direction (septembre 1797) inaugure une nouvelle terreur : les prêtres doivent à nouveau se cacher tandis que les églises sont ouvertes aux seuls assermentés. L'abbé Allemand se déguise en savoyard-ramoneur et continue ses courses en quête de la subsistance pour les héros de la foi qu'il sert fidèlement. Il n'est toujours pas tonsuré. Quand pourra-t-il entrer dans les ordres ? La Providence veille sur son serviteur... En effet, dans les premiers jours de septembre 1797, Mgr de Prunières, évêque de Grasse croyant à une accalmie et surpris par le retour de la terreur, frappe à la porte de l'abbé Reimonet. Sans plus attendre, le 8 septembre il confère à Jean-Joseph Allemand la tonsure et les quatre ordres mineurs... ; mais dès le lendemain il s'enfuit trouver une cachette plus sûre. Le 2 mai 1798 le jeune abbé est ordonné sous-diacre, puis le 2 juin diacre. Enfin, le 19 juillet de la même année, l'abbé Allemand reçoit le sacerdoce, à minuit, dans la propriété de la famille Carvin à Saint-Barnabé. Le voilà prêtre clandestin ! Dans ces conditions, on comprend les résolutions qu'il prit à cette occasion : « Je ne craindrai

ni la faim, ni la soif, ni les persécutions, ni les cachots, ni la mort... oui cette mort qui fait trembler tant de personnes ne m'épouvantera pas... acceptant de très bon cœur le genre de mort qu'Il voudra m'envoyer... ». Il écrit encore, avec une pieuse exagération « qu'il va tâcher de se familiariser avec la vertu d'humilité... qu'il se fera les plus grandes violences pour acquérir la douceur, vertu si nécessaire à un prêtre... » Nous retrouvons dans ce jeune prêtre de 26 ans l'enfant vif, fier, capable de s'emporter (plus tard il surprendra par ses mouvements d'humeur subits...), mais aussi déterminé à triompher de ses défauts et généreux dans l'effort. Malgré la situation religieuse, sociale, politique critique en cette année



Massacre dans le Fort-Saint-Jean (5 juin 1795)

1798, il manifeste une forme d'optimisme qui étonne tout le monde, en réalité une volonté de faire triompher le bien dans le « petit reste » des fidèles. Enfin et principalement tous prennent pour une galéjade sa résolution de se consacrer à la jeunesse ! Il ne paraît guère en avoir les qualités et est-ce le plus important dans les circonstances actuelles ?

Pourtant, dix mois après son ordination, le 3^e dimanche de mai 1799, M. Allemand réunit, rue Curiol, quatre jeunes Marseillais à qui il expose ses projets : former quelques jeunes gens à la piété à l'école de saint Louis de Gonzague. Il faut citer les noms de ces vaillants fondateurs : Auguste

Daniel, Justin Stamaty, Pierre Brès et Théodore Vangaver. M. Allemand les attend dans une chambre d'emprunt. Au programme : messe, catéchisme, enseignement sur la vie spirituelle... et jeux.

Ces réunions vont se reproduire le dimanche puis en semaine, rue Curiol ou en d'autres lieux pour ne pas éveiller les soupçons de l'indicateur de police Gobet qui cherche à prendre l'abbé Allemand. D'ailleurs les jeunes gens sont venus avec leur attirail de dessinateur pour suivre soit disant les leçons de M. Rome, professeur de dessin et propriétaire des lieux... Pourquoi tant de risques et un tel intérêt pour la formation religieuse de la jeunesse ? Si l'abbé Allemand doit beaucoup, voir tout, aux Pères du Bon Pasteur, cependant il ne cherche pas à reproduire un modèle qui n'est plus. Mais depuis presque dix années qu'il passe de famille en famille pour assurer un gîte et un couvert sûrs, il constate combien la jeunesse est la première victime de cette Révolution. On l'imagine dans les familles interrogeant les enfants sur leurs connaissances religieuses avant de passer à table et découvrant leur profonde ignorance. De même, s'il se consacre bientôt tout particulièrement à la jeunesse de la bourgeoisie montante c'est qu'il constate que c'est elle qui sera l'élite de demain. L'évolution sociale de Marseille lui donnera raison : il n'est pas visionnaire mais simplement réaliste. En attendant il n'a aucun projet précis : la Providence lui indiquera le chemin à prendre.

En 1801 le « petit reste » est passé de 4 à 20 membres. M. Allemand pense alors établir une œuvre de jeunesse plus stable et Mgr de Cicé, archevêque d'Aix non seulement l'autorise mais l'y encourage. La Providence lui montre la voie...[\(à suivre\)](#)

**« NOUS QUI VOULONS RAISON GARDER »...HOMÉLIE DE M. L'ABBÉ
BEAUVAIS LORS DE LA MESSE DU 21 JANVIER FAITE À LA MÉMOIRE DU ROI-MARTYR LOUIS XVI**



Mes biens chers
frères,

Ces mots du petit fils
de saint Louis -
Philippe quatrième du
nom dit Le Bel - me
semble exprimer l'un
des motifs de notre
présence ici et de
cette cérémonie à la
mémoire du feu roi-
martyr Louis XVI.

Au-delà du devoir de
piété envers ceux -
nos rois de France -
qui ont eu entre leurs
mains la destinée de

notre pays et qui l'ont façonné, le chrétien doit maintenir
un état d'esprit, celui de la chrétienté dont la plupart de nos
rois ont été les garants et qui se résume dans les principes
qui ont animé pendant plus de mille ans la royauté très
chrétienne et française.

C'est cet état d'esprit incarné dans la personne du roi que
les révolutionnaires de 1793 ont voulu détruire, qu'ils ont
cru anéantir et dont nous subissons l'humiliation depuis
plus de 200 ans.

Aussi, parce que « nous voulons raison garder », chaque
année nous commémorons dans la prière réparatrice du
Saint Sacrifice de la Messe le funeste anniversaire de la
déraison d'hommes sans foi ni loi, et dans l'espérance
chrétienne, nous attendons des jours meilleurs.

Par l'exercice de la « droite raison » illuminée par les
vérités de foi, la personne royale et son gouvernement
avaient acquis laborieusement au long des siècles une
certaine intelligence et expérience de la conduite des
hommes, des âmes et des événements. Mais
insensiblement, des « idées nouvelles » avaient vu le jour
faisant de la raison seule, sans principes directeurs réalistes
et divins, faisant de la raison libre d'elle-même son propre
principe de gouvernement des peuples. En quelques
instants, en réalité longuement préparés, la « droite raison »
de nos rois et ses mille ans d'histoire étaient remplacés par
la « déesse raison ».

Comment cela se fit-il ? Comment à notre tour, devons-
nous garder malgré tout et toujours droite raison ?

Qu'est-ce que la droite raison ?

Lorsqu'on se penche quelque peu sur l'esprit qui animait
notre vieille monarchie française, on est étonné de l'unité
de sa pensée politique.

Les rois ont sans cesse affirmé dans leurs
déclarations comme dans les actes de leur gouvernement
qu'ils voulaient suivre le conseil de la raison.

Saint Louis, neuvième du nom l'exprime et
l'enseigne à son fils en terme de droiture : « Pour justice et
droiture garder, sois raide et loyal envers tes sujets, sans
tourner ni à droite, ni à gauche, mais toujours droit. »
(Enseignement à son fils; in Boissy : *Pensées des rois de France*,

p. 38)

En 1286, Philippe le Bel réaffirme son droit à recevoir
l'hommage de vassalité d'Edouard Ier, roi d'Angleterre,
pour la Guyenne. La raison a ici sens de justice :

« ... nous qui voulons toujours raison garder... » (Boissy
p.45).

De même Louis XI, au terme d'un règne difficile conseille
ainsi le dauphin Charles : « Ne fais jamais rien que tu
n'aies examiné en ta conscience, s'il est à faire selon Dieu
et raison. »

« Selon Dieu et raison ». Voilà une formule qui
résume admirablement l'esprit chrétien du gouvernement et
en exprime les principes fondamentaux :

1) Dieu cause première et finale de toutes choses : la loi
divine éclairant et guidant la conduite humaine et lui fixant
son terme.

2) La raison comme capacité de l'intelligence humaine à
percevoir la réalité et la vérité des choses, des êtres et des
événements pour conduire l'homme à la décision et à
l'action en vue du bien commun de la société. L'intelligence
n'est pas l'expression d'une pensée toute
faite, d'idées a priori, d'une théorie idéaliste. Elle tire son
efficacité de ce qu'elle est apte à percevoir le réel et son
rapport à la fin ultime, Dieu ; à l'analyser, puis par
induction ou déduction à se forger une connaissance et une
expérience aptes à conduire la cité terrestre à sa destinée
surnaturelle. Fort de cette connaissance et de cette
expérience le pouvoir politique a alors pour rôle d'établir,
dans son cadre propre de la vie sociale, les moyens aptes à
faire parvenir les hommes à leur fin surnaturelle.

Nos rois étaient imprégnés de cette philosophie
politique réaliste, en dépit de certains avatars personnels.

On a, par exemple, de Henri IV cet aveu au duc
d'Epemon sur son propre gouvernement du royaume : «
L'impression du monde que je crains le plus qui entre dans
le cœur de mes sujets est que je gouverne par autre chose
que la raison. »

Les conseils que donnent Bossuet au dauphin témoignent
également de cette volonté de voir l'autorité royale et sa
légitimité elle-même garantie par un exercice continu de
la raison dans le gouvernement, mais une raison « toujours
conforme à la volonté de Dieu ». L'évêque de Meaux y
consacre un long chapitre de sa *Politique tirée des paroles
de l'Écriture Sainte* intitulé : « *Que l'autorité royale doit
être soumise à la raison* », « comme celle de Salomon
l'était à la sagesse et à l'intelligence » dit-il.

Louis XIV lui-même en avait fait une des maximes
de son règne : « Au lieu d'un seul roi que les peuples
devraient avoir, ils ont à la fois mille tyrans, avec cette
différence pourtant que les ordres du prince légitime ne
sont que doux et modérés parce qu'ils sont fondés sur la
raison, tandis que ceux de ces faux souverains n'étant
inspirés que de leurs passions déréglées sont toujours
injustes et violents. » (*Mémoires* cf Boissy p.186)

La déesse Raison

Cela dit, il faut tout de même reconnaître que le
terme peut recouvrir plusieurs sens. L'habile Richelieu (cf

François Bluche, *Richelieu*, Perrin 2003 et le chapitre « L'alibi de la raison » pp 198-200) dans son *Testament politique* sait user et abuser du mot et de la notion : « raison pratique », « raison pure », ce qui est « rationnel » ou « raisonnable »; dans un cadre théologique ; au sens thomiste commun à l'époque, peut-être déjà pris dans un sens cartésien et novateur alors ; avec des intentions historiques ou politiques... bref, le terme lui est bien pratique. Cependant en fin politique, il se garde bien de trop évoquer la « raison d'Etat ».

La notion issue de la philosophie aristotélicienne perd donc de son sens originel et tend à se pervertir. C'est que les funestes guerres de religion ont changé la vision du politique. Parce qu'il semblait désormais difficile de s'accorder sur le bien moral, sur la finalité morale de la politique et sur le moyen d'accéder au salut – la seule Eglise du Christ ou le libre arbitre ?, la raison s'est petit à petit désolidarisée de la foi et de ses lumières pour devenir la raison pure et, en terme politique, la « raison d'Etat ».

La pensée de nos rois sous l'influence de la Réforme protestante, de la philosophie de Descartes et même du jansénisme, a, elle aussi, évolué.

Louis XIV que nous citons il y quelques instants écrivait ceci : « Pour juger sereinement des conseils il ne faut pas toujours suivre les événements qui selon qu'il plait au Dieu des armées, sont tantôt heureux, tantôt malheureux, mais il faut se servir des lumières qu'il nous a donné pour faire en toute occasion ce qui est conforme à la raison. » Il faisait cette réflexion à propos de l'échec de la guerre contre la Hollande protestante. D'ailleurs, échec ou victoire, pour Louis XIV, les événements ne signifient rien ; ce n'est pas la réalité des choses et des événements qui fixe l'expérience humaine et politique, mais la raison qui, érigée en maîtresse absolue, doit fixer aux événements le cours voulu.

Dans son *Discours de la Méthode*, Descartes affirmait à peu près la même idée : « Il faut juger en ce qu'il est raisonnable de faire sans se flatter de réussir, mais en tout cas il faut suivre la raison. » Pour quelle fin et par quels moyens ? On ne sait. Qu'importe, il faut agir. Plus de point d'ancrage pour la raison ; mais la raison seule et l'idéalisme comme guide de notre agir. Plus de référence à l'expérience et à une loi supérieure divine dans le gouvernement ; mais la « raison d'Etat » et l'idéalisme politique. Et la philosophie des Lumières a été prolifique de ces idées nouvelles érigées en principes absolus pour le soit disant bonheur des peuples.

Louis XVI en était imbu, avec de bons sentiments certes, sans se rendre compte que ces idées le conduisaient

à sa perte. Ce que la droite raison dicte au Prince est de faire le bonheur des peuples. En quoi consiste ce bonheur ? « Gouverner, dit-il en reprenant ses maîtres de jeunesse, ce n'est pas jouir, c'est faire jouir les autres » (Louis XVI, le roi bienfaisant, Jean de Viguerie, Editions du Rocher, 2003; pp36-47). Il n'y a philosophie politique plus matérialiste et plus épicurienne que celle-là !

Les événements qui atteignirent la monarchie le firent descendre de cet idéalisme d'où il pensait gouverner le peuple de France. Il vit bien tardivement que sa personne royale à elle seule, incarnait encore trop l'union de la raison et de la foi. Et pour les révolutionnaires de 1793 il était temps de désincarner la raison d'Etat et de porter enfin sur son piédestal la déesse raison.

Conclusion

« Nous qui voulons raison garder ». Ces mots expriment l'état d'esprit qui animait le gouvernement royal de l'Ancienne France au point d'en devenir une des maximes préférées. Il nous faut la faire nôtre : maintenir un état d'esprit, une façon de penser réaliste et catholique. Comment ?

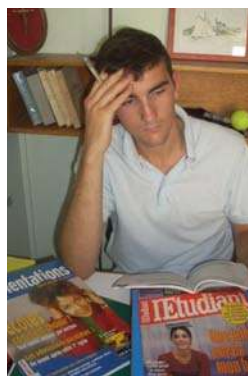
Par une vie de foi qui éclaire l'intelligence et guide l'action.

Par l'étude de ce qui fit la force et les faiblesses de nos gouvernements royaux successifs. Qui a lu les biographies de Louis XVI – pour ne citer que ce roi - que nos historiens ont produit ces dernières années : Jean de Viguerie, Jean-Christian Petitfils ? Qui cherche à transmettre à la jeunesse avec intelligence et foi l'histoire chrétienne de notre pays ? Quel grand père enseigne à ses petits enfants l'amour du pays et de son histoire ?

Commémorer le martyr de Louis XVI chaque 21 janvier est sans aucun doute un certain acte de foi de votre part. Mais ailleurs aussi, dans d'autres églises on célèbre d'autres messes où l'assistance est peut-être plus nombreuse avec une liturgie protestantisante, avec des idées libérales c'est-à-dire révolutionnaires plein la tête et sur les lèvres, et par mondanité bourgeoise... A quoi ça sert alors ?

A entretenir la flamme, notre zèle pour qu'un jour, non le nôtre mais celui de Dieu, le Christ règne enfin sur notre France ; à reprendre des résolutions pour hâter ce règne. Le roi n'est plus en France ; l'Eglise elle-même imbues des idées de 1789 ne prêche plus l'Evangile du Christ Roi. Il ne reste que le petit troupeau de la Tradition, de ceux qui veulent justement « encore raison garder ».

Puissions-nous toujours être de ces dignes fils de France et de l'Eglise parce que nous aurons su « raison garder »! ■



MCF : FORUM D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE

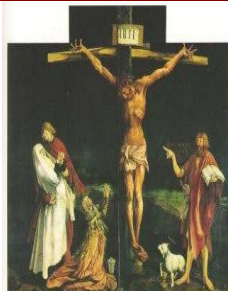
Samedi 6 mars 2010 de 11 heures à 16 heures

Salle Beaumont (rue Kaddouz, Marseille 12ème)

(2^{ème} édition), pour les élèves à partir de la 3ème (de 14 à 20 ans)

Le monde du travail, très diversifié, semble parfois obscur à celui ou celle qui arrive à l'âge de choisir son orientation en vue d'un métier, mais qui « ne sait pas très bien ce qu'il a envie de faire... »

Les jeunes filles en particulier, se demandent souvent quelles activités professionnelles sont compatibles avec une vie de femme chrétienne. Ouvert aux jeunes gens et aux jeunes filles à partir de 14 ans et à leurs parents, ce forum d'orientation professionnelle leur propose d'aborder concrètement ces questions à la lumière de la doctrine de l'Eglise, leur propose des tests d'affinité professionnelle et des rencontres avec des adultes catholiques exerçant des professions variées.



CONFÉRENCES DE CARÊME

THÈME GÉNÉRAL « LE COMBAT DE LA FOI »

ÉGLISE DE LA MISSION DE FRANCE - SAINT PIE X À 17H00

Dimanche 21 février	abbé Radier	« Sacrements et vie chrétienne »
Dimanche 28 février	abbé Beauvais	« L'Apostolat des laïcs »
Dimanche 7 mars	abbé Callier	« La Voix de l'Eglise »
Dimanche 11 mars	abbé Mercury	« L'Esprit de Foi »

Laetitia PERRIN

10 rue Ballu - 75009 Paris

Tél : +33 (0)1 44 09 48 71

Fax : +33 (0)1 47 63 00 21

lperrin@odeia.fr

odeia
Pèlerinages & voyages culturels

Turin – Ostention du Saint Suaire : 24 et 25 avril 2010

Pèlerinage de la FSSPX, conférence de Dominique TASSOT, spécialiste du Linceul, membre du conseil scientifique du CIELT. Départ de Marseille en car (passage à Aix-en-Provence et Nice)

Turin et Piémont : 03 au 06 mai 2010

Pèlerinage culturel accompagné par Jean-Michel SANCHEZ, historien de l'art et membre du CIELT. Ostention du Saint Suaire et découverte du Piémont. Départ de Marseille en car .



CONFÉRENCES DE JEAN-MICHEL SANCHEZ

Vendredi 13 février : 3^{ème} conférence : « Vivaldi et la musique à Venise au XVIII^{ème} siècle »

Vendredi 4 mars : 4^{ème} et dernière conférence : « de Naples à Turin : aspects méconnus de la musique à l'époque Baroque. »

Ces conférences, au profit de l'école Saint-Ferréol ont lieu à 20h30 au Prieuré Saint Ferréol, 40 chemin de Fondacle, 13012 Marseille
Renseignements au 04 91 87 00 50 Participation aux frais : 5€

CARNET PAROISSIAL

Baptêmes :	Marseille :	église de la Mission de France-SPX :	Morgane Coquin le 5 janvier Claire Toussaint le 23 janvier
	Avignon :	Chapelle des Pénitents Noirs :	Paul Bigot de Morogues le 9 janvier

CALENDRIER DU MOIS

- Mardi 2 :** Présentation de l'Enfant Jésus au Temple : Messe et Procession de la Chandeleur
- Jeudi 4 :** Adoration du 1^{er} jeudi du mois de 20h00 à 24h00, chapelle de l'Immaculé Conception (Lodi)
Chapelet en réparations des crimes de l'avortement
- Dimanche 7 :** église de la Mission de France-SPX : ouverture de la procure
- Mardi 9** Réunion de l'ACIM chez le Dr et Mme Dichard à 19h30; thème : « L'objection de conscience »
- Dimanche 14 au Mardi 16 :** Adoration des quarante heures
- Mercredi 17 :** Cendres
- Vendredi 19 :** Conférence de J.M. Sanchez (Cf encadré)
- Samedi 20 :** Croisade eucharistique et Foyers chrétiens
- Dimanche 21 :** Première conférence de Carême (cf encadré)
- Dimanche 28 :** Deuxième conférence (cf encadré)
Recollection du Tiers-Ordre



Abonnement annuel (port compris) : Normal = 20 €

Soutien = 25 € Chèques à l'ordre de L'ACAMPADO



Maquette et impression par nos soins

L'ACAMPADO

40 chemin de Fondacle 13012 Marseille

Tél. 04 91 87 00 50

Directeur de publication : Abbé Jean-Luc Radier

Dépôt légal : 5 février 2007